ROBIN DES BOIS
association de protection de l'Homme et de l'environnement
15, rue Ferdinand Duval
75004 Paris
Tél. : 01.48.04.09.36

N° 33
PRINTEMPS/ÉTÉ 1999
25 F

ROBIN DES BOIS

# LA FLÈCHE

2 LE PASTIS DE PECHINEY
3 CANARI DANS SA CAGE
4 LE RÉVEIL DU CHÊNE
5 TECK NO !
6 L'IVOIRE KAKI
7 ESPÈCE DE PRONUCLÉAIRE !
8 SORTIR DU NUCLÉAIRE ET DE L'ANTINUCLÉAIRE
10 LES DESSOUS DES SOUS
11 LE GAZ SURNATUREL
12 POUDRES ET EXPLOSIFS
13 LA FIDÈLE
14 LE TERRIER DU MONT-BLANC
15 LES ÉRADIQUÉS DE L'OUEST
16 L'ARSENIC À PRIX D'OR

# LE PASTIS DE PECHINEY

**3/4 de boues rouges, 1/4 de chantage à l'emploi, le cocktail servi par Aluminium-Pechiney en baie de Cassis commence à saouler beaucoup de monde. Une fosse sous-marine assimilée par la préfecture des Bouches-du-Rhône à une "décharge interne". Située à 45 km de l'unité de production d'alumine de Gardanne, elle asphyxie faune et flore sous des dizaines de millions de tonnes de boues rouges. De son côté l'entreprise tente d'étouffer toute contestation en menaçant de fermer l'usine.**

Depuis 1966 un pipeline amène les résidus industriels de Pechiney à 7 km au large de Cassis par 330 m de fond et les expulse en bordure de la fosse de Cassidaigne. Deux usines du groupe, Gardanne et La Barasse à Marseille ont déversé 1.400.000 t par an jusqu'en 1988, et 300.000 t par an depuis la fermeture du site marseillais. Une situation qualifiée de "précaire et révocable" par l'arrêté préfectoral d'autorisation, mais qui perdure et a été renouvelée en 1996 pour 15 ans. Le dogme officiel pour ces déchets est qu'ils sont "inertes" et "non toxiques". Pourtant les analyses montrent la présence de 38% d'oxyde de fer, 20% d'oxyde d'aluminium, 13% d'oxyde de silicium, du sodium, du calcium, de l'oxyde de titane, de l'oxyde de manganèse et de l'oxyde de vanadium. Les effets néfastes du fer et de l'aluminium sur les organismes aquatiques sont connus. 3 mg de fer par litre suffisent à empêcher la reproduction et à ralentir la croissance de nombreuses espèces de poissons. En eau douce, l'aluminium est mortel pour les truites à partir de 1,5 mg par litre. Ces études devraient être étendues à l'ensemble des organismes marins, mais d'ores et déjà la "non toxicité" des boues rouges est démentie. L'impact le plus impressionnant de la "décharge interne" de Pechiney en Méditerranée est le recouvrement du sol marin, sur 50 km de long et 5 km de large actuellement. Par effet mécanique cette zone est stérilisée sous le poids des sédiments, et aucun organisme ne peut s'y fixer.

Pechiney a financé plusieurs études visant à prouver le faible impact des rejets. A Cassis les pêcheurs rigolent encore -avec une rage contenue- de la venue de Jacques-Yves Cousteau en 1966 avec la *Calypso*. Chargé par l'industriel d'apporter sa caution à l'autorisation de rejet, le commandant s'était beaucoup discrédité sur le port avec une démonstration publique où il versait des boues rouges dans un aquarium contenant quelques poissons marins, et concluait à l'innocuité des déchets, puisque les animaux semblaient n'avoir aucune réaction. Au même moment la *Calypso* effectuait les sondages préalables à l'installation du tuyau. D'autres recherches ont tenté de dédouaner Pechiney en s'intéressant à l'impact de la conduite, ou à son débouché, montrant que certains organismes recolonisaient l'émissaire. Mais les pêcheurs ont abandonné la zone quand ils ont vu remonter des araignées de mer couvertes de boues rouges, et des poissons de plus en plus rares dans leurs filets. Dans la fosse, le plancton, les vers et les coquillages de fond sont enterrés sous des mètres de déchets "inertes", entraînant la disparition des langoustes, congres, limandes, dorades, raies, merlans ou rascasses qui la peuplaient. Les rares témoignages de plongées évoquent un monde martien, à la merci des avalanches de sédiments rouges le long des parois du canyon. Remises en suspension par les courants de fond et le mouvement des hélices, les boues empêchent toute visibilité. Un plongeur descendu à -600 m lors de la qualification d'un sous-marin industriel parle d'une grosse frayeur pour l'équipage aveuglé, obligé de détecter les rochers et les parois de la fosse à l'aide du sonar.

Les boues rouges se diffusent bien au-delà du site de rejet, jusqu'à Toulon. Lorsque souffle le mistral (140 jours par an en moyenne), les eaux côtières plus chaudes sont poussées vers le large, et remplacées par des eaux froides venues du fond de la fosse de Cassidaigne, chargées des boues de Pechiney. Dans des conditions naturelles ce phénomène ramène des nutriments planctoniques aux poissons côtiers, mais à Cassis ce courant est stérile. La décharge sous-marine contribue là aussi à la disparition de la faune méditerranéenne. Pour obtenir une nouvelle autorisation en 1996, Pechiney a dû s'engager à réduire progressivement à zéro ses rejets en 15 ans. L'usine de Gardanne tente de valoriser ses boues rouges comme matériau de couverture à la décharge d'Entressen, en remblai routier mélangées aux mâchefers de la centrale thermique voisine, ou comme amendement horticole avec des boues de stations d'épuration. Mais la concurrence est rude entre les producteurs de déchets, et les utilisateurs potentiels ne se bousculent pas. Afin d'obtenir des crédits publics destinés à l'installation d'un procédé permettant de réduire de 20 % ses rejets annuels, Pechiney n'hésite pas à parler de "dernière chance" pour les emplois. Et d'ajouter: "L'enjeu pour l'usine de Gardanne est donc soit la fermeture soit un nouveau pas dans la productivité assurant un avantage concurrentiel pour un certain nombre d'années." Pour les pêcheurs et les poissons, encore un argument suffocant.

Ailleurs dans les Bouches-du-Rhône, à Vitrolles et à Marseille, la préfecture a imposé à Alusuisse Lonza France la réhabilitation de deux crassiers de boues rouges . L'audit des sites a révélé une acidité élevée des eaux de ruissellement et un fort taux de matières en suspension nécessitant l'évacuation d'environ 50.000 t de boues vers une décharge contrôlée. La "décharge interne" de Pechiney en baie de Cassis asphyxie l'environnement marin sous la même quantité, tous les deux mois. Pour la Préfecture, les boues rouges polluent à terre et en Méditerranée, elles restent "inertes" et "non toxiques"•

**Boues rouges et boues rouges.**

A Cassis, les déchets liquides de Pechiney sont rouges et proviennent du traitement du minerai de bauxite. La compagnie italienne Montedison a rejeté à partir de 1972 d'autres boues rouges produites par l'attaque du minerai d'ilménite, un minerai noir transformé en bout de chaîne en pigment blanc : le dioxyde de titane. Avec leur forte teneur en sulfate de fer et autres métaux toxiques, les déchets furent quelque temps rejetés au large du Cap Corse. Le 14 septembre 1973, l'un des navires déverseurs, le *Scalino II* est plastiqué. L'attentat est revendiqué par le Front Paysan Corse de Libération. Les opérations d'immersion sont interrompues. L'épilogue judiciaire a eu lieu en 1985: la prud'homie des pêcheurs de Bastia a reçu 180.000 francs de dommages et intérêts.

# CANARI DANS SA CAGE

**Le plus gros chantier du ministère de l'environnement et de l'industrie française de l'amiante est en panne sèche. Traité au niveau interministériel, il prend son temps. C'est tellement loin la Corse, aussi loin que la lune. Et pourtant, la côte ouest du Cap Corse est défigurée et dégradée par des compagnies qui ont leurs sièges dans la région parisienne. De la montagne à la Méditerranée, elle est victime des poussières, des cônes, des verses, des envols, des envahissements d'amiante, des bâtiments désaffectés et fissurés de l'ancienne mine d'amiante de Canari. Il s'agit à la fois d'un site pollué terrestre, d'un site pollué sous-marin et d'une zone géologiquement dangereuse.**

Le littoral a été modifié sur plusieurs kilomètres, un port de pêche a disparu, comblé par les stériles. Officiellement, l'empoussièrement d'amiante sur les plages n'est pas supérieur à ce qu'on peut constater dans le centre des grandes villes. En soi, c'est déjà une nouvelle de savoir qu'il y a autant de fibres sur les plages de Nonza et d'Albo que Place de la Concorde. Les premières sont polluées par les envols des poussières et l'érosion des stériles d'amiante par le vent et la houle, la deuxième est polluée par la dégradation des plaquettes de frein.

C'est seulement il y a quelques mois que les occupants du rez-de-chaussée de l'usine ont consenti à libérer les lieux, laissant encore sur place quelques bricoles et stockages. Le 4 février 1998, à Canari, la Commission de Surveillance du site se penchait sous la présidence du préfet de Haute-Corse sur le sort d'une petite auberge posée sur les escarpements, avec vue imprenable sur le mer et le golfe de Saint-Florent, à 100 mètres de la friche industrielle amiantifère. "Monsieur le préfet, on ne peut pas les déplacer, ce serait un drame humain authentique".

A ce moment là, le préfet se tourne vers son secrétaire général. "L'établissement a-t-il un titre quelconque?". "Non monsieur le préfet, il n'a rien, ni permis de construire, ni licence. Il n'a aucune réalité administrative". Un maire alors reprend la balle au bond "une licence, une licence, vous savez monsieur le préfet, ils ne servent que quelques biscuits, et encore, à l'heure de l'apéritif". Tous le monde sourit de bon coeur. On a l'impression que la prochaine réunion de la Commission du site s'y réunira.

Mais le bistrot était doublement dangereux: pour ses animateurs à cause d'une longue et multiforme exposition à un milieu "amiante". Et pour les usagers, car la route départementale 80 peut glisser vers la mer, comme le parking pour les cars de touristes. Il subsiste sur la côte rocheuse un cône de déchets riches en fibres. Le volume est évalué à 100.000 m3. C'est sur ce talus de déblais industriels que la route départementale a été élargie. A l'œil nu, on observe des érosions localisées et des ravinements profonds qui plongent 60 à 80 mètres plus bas, dans les vagues. Sur la route, pendant quelques dizaines de mètres, les ingénieurs de la Direction Départementale de l'Équipement disent observer des "loupes de tassements". Les novices voient des fissures.

Au dessus, de l'autre côté de la route, plusieurs milliers de tonnes de stériles risquent aussi de dévaler. Ces couloirs d'avalanche ne sont pas matérialisés et les promeneurs hors-piste n'en ont jamais entendu parler. Outre les risques mécaniques, la remise en suspension atmosphérique des amiantes, pour le moment relativement peu mobiles, créerait un panache de fibres. Il ferait pendant plusieurs heures ou jours revivre la légende de l'ancienne usine connue dans le Cap Corse comme "l'enfer blanc". Dans le cadre de son auscultation méthodique des fonds de la Méditerranée, Ifremer va lancer dans les mois qui viennent une étude sur l'empoussièrement de l'eau du littoral par les fibres d'amiante. Après les tempêtes, des flux de poussières blanches sortiraient de la mer. 12 millions de tonnes de stériles contenant entre 2 et 4% d'amiante ont été rejetées au pied des falaises par Eternit, l'ancien exploitant, à travers sa filiale la Société Minière de l'Amiante. Robin des Bois estime que l'ultime étape de la réhabilitation devrait être l'extraction de ces stériles par aspiration et leur stockage à terre. Le plan de réhabilitation proposé par le BRGM n'est pas échéancé. Le dernier devis atteint 60 millions de francs.

La mine de Canari fermée en 1965 est inscrite à l'inventaire national des sites pollués depuis 1992. Ils n'est pas acceptable que rien n'ait été fait depuis et que la veille du voyage de la ministre de l'environnement en Corse, il y a moins d'un an, le sujet ait été délibérément écarté. "Pas question" nous a fait savoir le cabinet. "On parlera seulement d'énergie solaire ou éolienne, ou de microcentrales hydrauliques". Mais sur l'amiante pas un mot. Seulement une obole de l'état français de 300.000 francs.

Le préfet de Haute-Corse souhaite que les travaux soient inscrits au prochain contrat de plan entre la région Corse et l'État français.

A l'évidence, ça urge. Le rapport de Corse Géosciences souligne que "la plate-forme portant les petits bâtiments non industriels (menuiserie, ancien bar, poterie) est en train d'évoluer en tassement-glissement comme l'attestent les nombreuses fissures de la poterie et l'amorce de nouvelles ruptures, voire en début d'affaissement de la route"•

Flèche n°28

ROBIN DES BOIS

**Adhésion à ROBIN DES BOIS** comprenant l'envoi de la Flèche : +/- 250 F
**Abonnement à la Flèche** : 100 F
Chèque ou mandat à l'ordre de ROBIN DES BOIS

ROBIN DES BOIS
association de protection de l'Homme et de l'environnement
15 rue Ferdinand Duval - 75004 Paris

# LE RÉVEIL DU CHÊNE

**Robin des Bois a tout tenté : il s'est impliqué en amont et n'était pas étranger à la variante chêne jointe à l'appel d'offres ; il a écrit 2 ans avant que l'ouvrage soit en cours de montage à tous les ministres de tutelle et bailleurs de fonds ; de la Culture à l'Environnement, aucun ne nous a aidé sauf l'Agriculture qui, dans une lettre interministérielle, estime que le chêne a les qualités requises ; une action de plein air en mars 1999 sur le chantier ; des articles dans la presse nationale et dans le Wall Street Journal Europe.**
**Nous avons eu affaire à un poids lourd, constructeur de ponts métalliques pour TGV, de stations de péages d'autoroutes, choisissant ses bois comme s'il choisissait la couleur de sa voiture ou de ses chaussures en peau d'autruche.**

Le 36e pont de Paris reconstruit entre le musée d'Orsay et le jardin des Tuileries sera un bouquet d'exotisme. Au dessus de l'acier de la société Eiffel, la passerelle Solférino sera en assamela *(Pericopsis elata)* originaire d'Afrique et menacé d'extinction, en doussié *(Afzelia bipindensis)* à croissance lente et disséminé en Afrique occidentale, en iroko *(Chlorophora excelsa)*, un arbre de la forêt guinéo-congolaise sévèrement exploité depuis plus d'un siècle, et en ipé, de la famille méconnue des Tabebuia, naguère en queue de peloton des bois exploités au Brésil et à présent au 4e rang des espèces exploitées en Amazonie légale. C'est l'effet Bibliothèque Nationale de France qui l'a propulsé dans les hauteurs du classement. Le CIRAD (centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement) estime que les capacités de régénération naturelle de l'ipé sont dans l'état actuel totalement inconnues et qu' "il va devenir urgent d'établir des quotas". M. Mimram, l'architecte de la passerelle Solférino, n'a pas voulu entendre ces arguments alors que le marché n'était pas encore passé.

Du travers de l'ipé, roi de la glisse à la première goutte de pluie, le cabinet Mimram n'en a cure bien que la passerelle Solférino soit faite pour les piétons et les vélos. Pour lui, pour le ministère de la culture, pour le ministère des transports, l'ipé va de soi, malgré son contre-emploi à la Bibliothèque Nationale de France. "Il n'y a pas en France de filière chêne" ou bien "le chêne n'est pas adapté aux milieux humides sauf à l'enduire de goudron".

Quand un architecte a besoin de bois, il lui arrive de contacter le département forêt du CIRAD, 3 jours avant de prendre la commande et le plus souvent par téléphone. Il vient aux nouvelles, un peu pour voir ce que le CIRAD a dans son panier de joli et de pas cher. " On leur donne des conseils mais 9 fois sur 10 on n'en entend plus parler". "Pour la mise en œuvre, ils se débrouillent". C'est pour ça que l'argent public devra financer les remplacements des volets en okoumé *(Aucoumea klaineana)* de la Bibliothèque Nationale de France affectés par des décollements et fissurations (coût du marché 80 millions de francs), des portes en doussié du socle du bâtiment et les dispositifs antiglisse de l'esplanade. Du côté bois exotique, c'est le lucre et la pagaille soulignés par la Cour des Comptes.

Du côté chêne, c'est le branle-bas de combat et la nouvelle émergence d'un bois utilisé depuis l'aube de l'humanité pour les pilotis, les barques, les aménagements hydrauliques mais coulé depuis 200 ans par la pression des pays colonisateurs sur les forêts tropicales.

Informés par Robin des Bois, les 37 membres du groupe de travail "chênes" composé d'experts et ingénieurs forestiers, d'exploitants et de propriétaires ont bruyamment réagi auprès des ministères de tutelle, lançant depuis les 4 coins de la France des chênes, des vagues et des remous très inattendus dans la capitale, tant l'amnésie du chêne et, pourrait-on dire, le boycott du chêne, sont ancrés au ministère de la culture, à l'Établissement Public de Maîtrise d'Ouvrage des Travaux Culturels (EPMOTC) et au ministère de l'équipement et des transports.

L'objectif est de rééquilibrer le marché des bois d'œuvre en faveur des bois de proximité, en particulier le chêne, et de contribuer au développement et à l'amélioration de la gestion des forêts de feuillus en France et en Europe.

Sur Solférino, la défaite est cuisante, mais moins que le ridicule de tous ceux qui participeront à son inauguration en automne 1999. Pour l'avenir, des satisfactions se profilent. La passerelle sur la Seine entre la Bibliothèque Nationale de France et Bercy devrait accorder une place de choix au chêne, grâce à l'architecte autrichien Dietmar Feichtinger. Ici et là, réapparaissent des ouvrages routiers ou des aménagements de berges en chêne. De plus en plus d'appels d'offre mentionnent les bois de proximité. Les villes de Pont-l'Abbé et Landerneau ont adopté des motions recommandant l'usage dans les bâtiments publics de bois régionaux dans la perspective d'un développement des forêts et de la filière bois en Bretagne. De plus en plus de services techniques des villes s'enquièrent d'alternatives aux bois exotiques qui leur sont exclusivement proposés. Un lycée construit à Calais selon les normes de Haute Qualité Environnementale a été équipé d'une passerelle en chêne, plutôt qu'en bois exotique, à la demande du Conseil régional.

Agir Ici pour un monde solidaire, la Société Nationale de Protection de la Nature (SNPN) fondée au début du siècle, Sonia Fraquet, écologiste bretonne, nous ont aidés dans cette campagne ainsi que M. Coutinot, ex-conseiller au Centre National du Développement du Bois, et Arbocentre dont le président M. Chaperot, architecte, a fait flèche de tout bois et nous transmet le mot de l'expert face aux inepties contemporaines proférées à l'égard du bois de chêne : "Contrairement à l'aubier du chêne qui est altérable et requiert un traitement, le duramen (bois de cœur) du chêne est classé dans les bois naturellement durables, c'est à dire sans traitement. A noter que dans le cas des traverses de chemin de fer, comportant aubier et duramen, la quasi totalité des produits de traitement est absorbée par l'aubier, le duramen étant réfractaire à l'imprégnation. Dans le cas du platelage de la passerelle, au titre de la durabilité, le cœur de chêne, soigneusement expurgé de toute présence d'aubier, offre toute garantie de résistance aux risques d'agressions biologiques dans le cas d'une mise en œuvre selon les règles de l'art et les normes de conception des ouvrages bois ; au titre de la résistance mécanique au poinçonnement et à l'abrasion, le duramen de chêne à croissance lente est classé dans les bois durs recherchés pour des usages impliquant haute résistance et durabilité" •

Flèches n° 30 et 31

# TECK NO !

Les tecks ne sont pas des arbres de la forêt pluviale. Ils poussent dans les forêts de mousson du Sud de l'Asie caractérisées par des précipitations annuelles d'environ 1.200 mm et par une saison sèche. Des plantations de teck ont été tentées, sans grand succès, en Amérique centrale et au Nigeria. Le genre teck comprend trois espèces : *Tectona grandis, T. hamiltoniana et T. philippinensis.* Originaire du sous-continent indien, son aire de répartition atteint aujourd'hui la Birmanie, le Laos, les Philippines, et dans une moindre mesure le Cambodge et le Vietnam. Entre 1800 et 1940, les Pays-Bas ont lancé en Indonésie la culture du teck. L'utilisation incontrôlée de désherbants chimiques empêche le couvert végétal de se développer et accélère l'érosion et la pollution des sols, sous-sols et rivières. Un bon bois de teck utilisable en menuiserie provient d'un arbre adulte de 70 ans. Depuis cette année, les arbres de 20 à 30 ans sont abattus. Seul le coeur est utilisé. L'aubier est considéré comme un déchet. Il est parfois utilisé pour faire des bas de gamme pour la grande distribution ou des cadeaux d'entreprise.

En vrac, Carrefour, Habitat, Leclerc, Royal arrow, Nature et Découverte, Cuir Center, Truffaut, la Maison Coloniale, Système U, Auchan et Leroy Merlin vendent des trucs en teck, précieux, prestigieux, massifs, nostalgiques, certifiés. Quand la grande distribution s'abat sur des produits dérivés d'espèces animales ou végétales menacées d'extinction, comme le caviar et le teck, c'est la Bérésina. Avec Carrefour, ils vandalisent. Ils s'attaquent au teck, ils s'engagent à vendre jusqu'au dernier les dessertes pliantes et les bouts de canapés, les cadres, les repose-pieds, et les fauteuils multiposition qui permettent de digérer, de faire la sieste, de lire les magazines de décoration qui vous font rêver de baignoire high teck, du bac de douche en teck, de la tactique du teck, de la paix dans le monde, de penser à Aung San Suu Kyi et au pont promenade du Titanic.

Leur teck, qui est vraisemblablement du teck, est sans doute originaire d'Asie. En Birmanie, il sert à financer les activités des généraux birmans et thaïlandais. Il fait l'objet d'une contrebande avec l'ivoire des éléphants indiens et le bois de santal. Si leur teck est du teck, il peut venir aussi des plantations d'Indonésie. Depuis 5 ans, elles sont victimes de pillages et d'incendies et sont placées sous la coupe de la communauté chinoise et de l'armée.

Si vous trouvez moins cher ailleurs, cela les étonnerait beaucoup tant ils sont sûrs que rien dans le coût de revient ne revient aux populations locales. Aucun frais superflu n'est engagé dans la gestion à court terme de la ressource teck. Le teck est condamné. Ils ont en stock 2.173.483 articles et ils le vendront jusqu'au dernier. Attention on ne sait pas exactement quel jour ils n'en auront plus. Mais rassurez vous, dans le même esprit de transparence, il leur arrive de vendre deux fois moins cher, sous l'appellation floue et illégale de "bois exotique", une autre gamme de meubles de jardin, qui n'est vraisemblablement pas en teck mais qui vient des pays de la bordure birmane: Cambodge, Laos et Vietnam. Trois pays où l'érosion, la pollution des fleuves et les glissements de terrain sont majorés par la déforestation anarchique et historique•

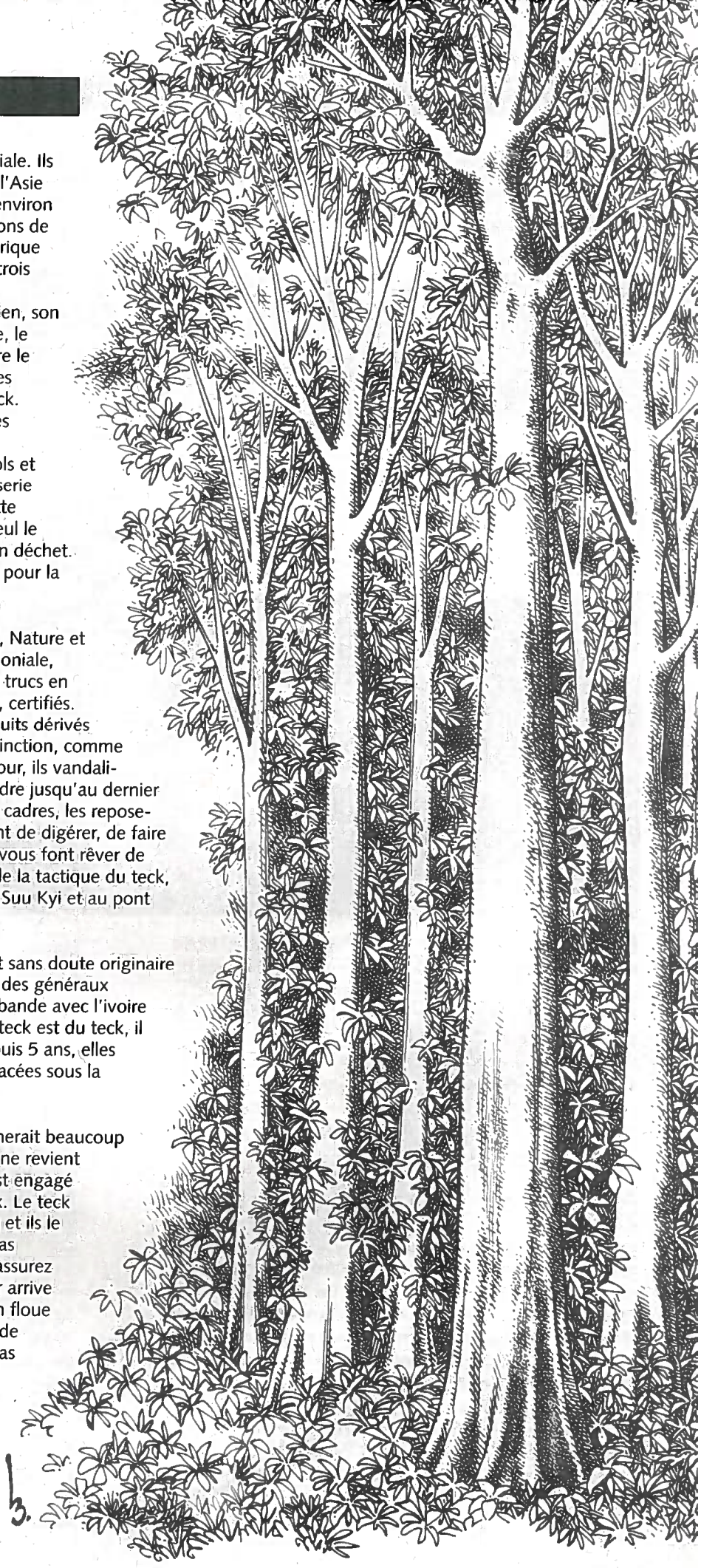

# L'IVOIRE KAKI

**Il est encore beaucoup trop tôt pour connaître avec précision le tribut payé à la guerre dans la région des Grands Lacs, dans l'ex-Zaïre et au Congo par les éléphants et les autres espèces animales menacées d'extinction mais il est d'ores et déjà observé une recrudescence du braconnage et de la contrebande au Cameroun, au Tchad, au Zimbabwe, en Zambie, au Congo, au Ghana et au Burkina Faso. L'ivoire des éléphants finance la cruauté et la violence.**

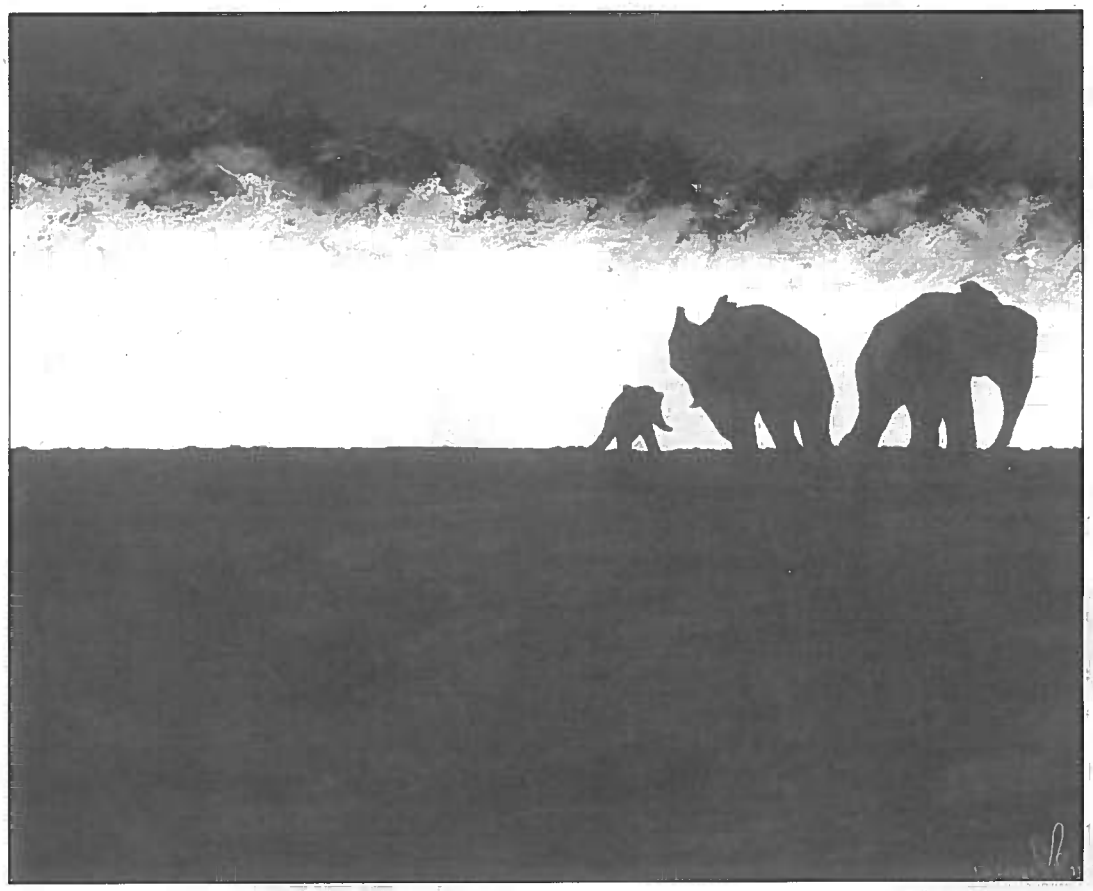

En juin 1997, la convention de Washington réunie à Harare au Zimbabwe avait adopté le principe de la réouverture du commerce international de l'ivoire entre le Zimbabwe, la Namibie, le Botswana et le japon, en l'assujettissant à la mise en œuvre de 9 conditions. Elles concernaient le renforcement de la coopération interafricaine dans la maîtrise du braconnage des éléphants et de la contrebande de l'ivoire. Les pays africains de l'aire de répartition des éléphants disposaient de 21 mois pour mettre au point et mettre en oeuvre ces dispositifs.

Mais depuis l'été 1997, les conflits régionaux, internes, externes et frontaliers se sont multipliés, aggravés, enlisés, relancés en Afrique. L'échange d'ivoire ou d'autres matières animales, végétales ou minérales contre des équipements militaires y est une pratique courante. De 1970 à 1987, l'armée sud africaine a échangé des armes contre des défenses d'éléphants et des cornes de rhinocéros. Le braconnage était pratiqué par les milices rebelles de l'Angola et du Mozambique et la contrebande par l'armée sud africaine qui ramenait par avion et par train vers Johannesburg les cargaisons illicites. Le trafic de matières animales était associé au pillage des tecks de l'Angola et du Nigeria. Les grumes étaient acheminées en Afrique du Sud, par convoi routier, à travers le Zaïre, la Zambie, le Botswana ou la Namibie dans l'indifférence ou avec l'approbation des douanes inter-africaines. Sur la côte Est de l'Afrique de 1980 à 1992 au Mozambique et dans les pays périphériques comme la Tanzanie, les échanges d'armes contre de l'ivoire se pratiquaient grâce à la complicité des troupes du Zimbabwe, d'Afrique du Sud et d'hommes d'affaires portugais. Ces sources de financement des guerres civiles sont le plus souvent attestées par des témoignages ou des enquêtes de justice plusieurs années après les faits. Les pays où vivent les 4/5e des éléphants africains sont aujourd'hui entrés en conflit ou en subissent les conséquences dans les zones frontalières.

Fin janvier 1999, Robin des Bois a envoyé aux pays membres de la convention de Washington et aux ministres compétents de la communauté européenne un recours en grâce pour les éléphants :

"[...] La Convention de Washington est placée sous la tutelle de l'Organisation des Nations Unies. Monsieur Kofi Annan, son Secrétaire Général, a déclaré à Paris en novembre 1998 que "jamais l'Afrique n'a été autant affligée par la guerre et la misère qu'aujourd'hui". Dans cette situation critique, ce serait d'une grande naïveté ou d'une grande complaisance de prétendre que les conditions posées à la réouverture du commerce de l'ivoire sont remplies ou même en voie d'être remplies. D'autant que, conformément aux inquiétudes de beaucoup d'experts et de pays à éléphants, dont l'Inde, l'ivoire est redevenu un placement spéculatif. Il convient donc de surseoir à l'entrée en vigueur du commerce international de l'ivoire jusqu'à la 11e réunion plénière de la Convention de Washington qui se tiendra en l'an 2000 au Kenya. Des informations fiables et globales sur les impacts des guerres sur les populations d'éléphants pourraient y être délivrées, si toutefois la réouverture du commerce international de l'ivoire constitue pour l'Afrique une priorité. [...] "

Courant février 1999, la Convention de Washington a décidé malgré tout de réouvrir le commerce international de l'ivoire•

Flèche n°30

# ESPÈCE DE PRONUCLÉAIRE !

**Poisson-pilote : Robin des Bois joue souvent ce rôle difficile et non sans risques, dans le domaine de la pêche, des forêts, des déchets, des pollutions portuaires, du transport des matières dangereuses, des sites pollués et de l'énergie. Côté nucléaire, on est repéré. "Ils dépassent la ligne jaune". Bref, les majorettes et les sergents antinucléaires veulent sinon nous remettre dans le droit chemin, le leur, en tout cas nous empêcher de suivre le nôtre. Pour faire le point - latitude, longitude - à la lumière de ses actions, déclarations et positions prises depuis 1989, Robin des Bois commente quelques mots-clefs de la filière et développe en plusieurs pages son activité du nucléaire, y compris jusqu'à l'article "le gaz surnaturel".**

**La Hague** - Dans l'état de la filière nucléaire nationale et internationale, l'usine d'extraction du plutonium de la presqu'île de la Hague dans le Cotentin et la Normandie n'a plus de justification économique. Il y a consensus national et international sur la surabondance du plutonium. L'offre est énorme, la demande nulle et de surcroît le plutonium fissile est périssable. Il n'a pas vocation à être la fraction valorisable des combustibles irradiés qui sont les déchets ultimes de la filière nucléaire. La déconstruction de l'usine de la Hague doit être planifiée. Seuls dans l'Union européenne, le Portugal, la Grèce, la Finlande et l'Autriche n'ont pas contribué à son fonctionnement. Des fonds européens inspirés du programme Konver sur la reconversion des sites et industries militaires doivent aussi être mobilisés pour cette oeuvre de longue haleine. Le chantier en cours du démantèlement du site de Marcoule ne sera pas terminé avant 2040.

**Superphénix** - Il était en train de s'éteindre d'une sorte de mort naturelle, ponctuée par des rémissions de plus en plus courtes. En 1994, un coup très dur lui avait été donné par le gouvernement qui, par décret, en faisait un laboratoire de recherche sur la destruction du plutonium au détriment de sa fonction de producteur d'électricité et de plutonium. Mais les Verts en en faisant un objet de marchandage électoral ont réussi à réveiller le mort-vivant et à faire d'une issue inéluctable un creuset de palabres politiques et d'humiliations syndicales. En contre-partie, ils ont cautionné la réouverture de Phénix, un tube des sixties. "Il fallait donner une sucette aux nucléocrates" dira élégamment M. Cochet, vert et vice-président de l'Assemblée Nationale. Qu'il se la garde, sa sucette au plutonium !
A cause de la présence de 5000 t de sodium liquide, Superphénix devrait dans le cadre de la directive Seveso II être inscrit dans les mois qui viennent sur la liste des usines dangereuses auxquelles s'imposent des règles strictes de sécurité et d'information. Une première pour une usine fermée !

**Déchets nucléaires** - En encourageant le stockage d'attente à la surface de la terre des déchets de haute activité, les antinucléaires offrent au nucléaire une solution bon marché et tacitement renouvelable. Grâce à ce procédé génial -rêve de tous les industriels de la chimie- la porte restera pendant des décennies ouverte à leur exportation vers n'importe quel état du monde, les sédiments marins ou martiens.
Pour Robin des Bois, grand chasseur ... de sites pollués, il y en a marre de débusquer, à chaque coup de pelle, des souvenirs des générations passées, des lagunes de déchets légués aux enfants, ces trucs noirs, visqueux, irisés ou radioactifs enfouis sous l'herbe. C'est très dangereux de laisser des matières très dangereuses à la merci d'un chahut humain ou climatique.
Les antinucléaires veulent à la fois sortir du nucléaire et renvoyer à plus tard le traitement des déchets. A moins que l'humanité ait le projet de plonger en taupe profonde, il ne semble pas dénué d'intelligence pratique et de sens des responsabilités de concevoir des cavités spécifiques à 600 mètres sous terre pour y loger des déchets nucléaires d'ores et déjà produits et d'entreprendre tout de suite dans une formation géologique pertinente des recherches en ce sens.
Retarder la validation éventuelle du concept de stockage en profondeur géologique, c'est négliger le principe de précaution et augmenter les risques pour les générations futures d'être physiquement et financièrement confrontées aux déchets et aux inconséquences de ceux qui les ont produits, c'est-à-dire nous et les consommateurs européens d'électricité produite en France et exportée.

**EPR** - L'European Pressurized Reactor est présenté par Framatome et Siemens comme un réacteur intrinsèquement sûr et pardonnant. EPR l'Infaillible tente le risque zéro. Cette centrale nucléaire à airbags, présentée comme un prototype n'atteindrait son seuil de rentabilité qu'avec une puissance nominale de 1650 Mw. Trop pour un proto. Un décret récent paru au Journal Officiel porte publication d'un accord entre le gouvernement de la France et celui de l'Ukraine. Le but est d'aider au développement énergétique ukrainien "en accordant une priorité absolue à la sûreté nucléaire". L'EPR se poserait-il autour de Kiev comme un oiseau rédempteur de Tchernobyl ? L'argent n'est pas un problème. L'Ukraine paierait à long terme en cédant une part substantielle de la production aux producteurs européens d'électricité. Encore un moyen pour l'Allemagne de profiter du nucléaire et de se pavaner dans l'antinucléaire. Existe-il des barrières juridiques contre la délocalisation de technologies expérimentales ou dangereuses dans des pays qui n'ont pas les moyens de prévenir et de circonscrire les conséquences d'une catastrophe radiologique ou chimique? Où en est la notion de crime contre l'humanité pour atteintes massives à l'environnement esquissée par la Commission du Droit International de l'ONU?

Pour sa modeste part, Robin des Bois a participé d'une manière substantielle à l'élimination d'un des sites candidats à l'EPR, au Carnet en Loire-Atlantique. En hiver 1997, quelques vives interventions de notre part ont amené le préfet à interdire par un arrêté modificatif le remblaiement de la zone EDF par des déblais de dragage extraits du chenal de la Loire. Si le projet n'avait pas été abandonné sur instruction du premier ministre, tout le dossier d'autorisation aurait été à refaire, l'étude d'impact ne prévoyant pas d'extraction massive de granulats dans les carrières, ni dans les gisements sous-marins des sables de l'estuaire de la Loire. Un arrêté historique qui s'il était exploité entre Nantes et Saint-Nazaire empêcherait le comblement des zones humides par le port autonome, et particulièrement du marais Audubon au Couëron•

Flèches n° 9, 14, 20 et 27

# SORTIR DU NUCLÉAIRE ET DE L'ANTINUCLÉAIRE

**"Robin des Bois pour le nucléaire". Afin d'étayer son scoop du numéro d'avril, Silence, le journal mensuel porte-parole de la bonne parole écologiste, s'est exclusivement appuyé sur la conclusion, cisaillée, truquée, et arrachée à 7500 signes, d'un article écrit par Jacky Bonnemains, dans Contrôle, le journal de l'autorité de sûreté nucléaire. En voici le texte original paru sous le titre "Sortir du nucléaire et de l'antinucléaire", suivi de l'intégrale de Silence. Un défi majeur à la déontologie qui permet à un charcutier anonyme de ce journal, pourtant apôtre de la non-violence, de prétendre que "Robin des Bois réaffirme ainsi son attachement au nucléaire".**

**La propagande peut aussi émaner des milieux industriels. Le discours illuminé de Tho-Radia, fabricant et distributeur de produits cosmétiques radioactifs en témoigne, dès 1935. Après maintes filatures, Robin des Bois a découvert le siège des activités de Tho-Radia en plein coeur du Paris chic. Ça change de l'Île-Saint-Denis. Une opération de "lever de doute" par un laboratoire compétent s'impose dans les délais les plus brefs.**

Au début du siècle, le "Manuel pratique du radium à l'usage des agriculteurs, chimistes, ingénieurs, médecins, prospecteurs" posait la radioactivité en phare de l'humanité et des générations futures : "Et si l'on élève ses regards vers les cieux, si l'on contemple le soleil, on y voit un exemple de mouvement pratiquement perpétuel que le radium sur la terre semblerait capable de réaliser. Cette source d'énergie apparemment inépuisable du soleil, le radium la posséderait. Cette énergie du radium, énergie autrefois insoupçonnée, ouvre un champ nouveau aux questions de l'évolution, de l'histoire passée et de la destinée future de l'univers". Félix Colomer, ingénieur civil des Mines qui publia ce manuel en 1926, précise que le radium, à quantité égale, produit 800 fois plus d'énergie que le charbon. "Quand il est brûlé le charbon cesse d'être du charbon. De même la dynamite après avoir explosé n'existe plus tandis que le radium après avoirs émis de la chaleur reste toujours actif". Dans sa note de préface, l'auteur, pressentant à la fois les usages explosifs ou énergétiques du radium ou des autres membres de la famille atomique, esquisse la perspective révolutionnaire : "capter les émanations radioactives pour les domestiquer sans perdre aucune de leurs propriétés, cela n'est sans doute pas impossible." La guerre se faisait alors à coup de citernes de chlore dans des tranchées de boue et à la place du Stade de France se dressait la colossale usine à gaz du Landy-Cornillon qui produisait les 2/3 du gaz d'éclairage de la ville de Paris. L'auteur du "Manuel pratique du radium" rêvait peut-être d'une guerre propre et d'une énergie propre. Mais ce pro-nucléaire de 1926 était déjà sur la défensive. "J'ai tenu également en résumant ce qui a déjà été obtenu avec le radium à contrer les attaques de certains détracteurs qui ne craignent pas de conclure à la faillite du radium dans un temps assez prochain. Tous les lecteurs seront unanimes pour proclamer avec moi l'avenir de la belle découverte d'un de nos plus grands savants enlevé si prématurément à ses travaux par un accident banal". Il y avait déjà des antinucléaires.

En 1951, Glenn Seaborg, prix Nobel de chimie, découvreur du plutonium, déclare: "Les déserts fleuriront, l'eau de mer deviendra eau douce, les montagnes pourront être déplacées, les rivières détournées, des complexes agro-industriels surgiront autour des centrales électronucléaires, entourées de serres comme un petit paradis"

30 ans plus tard, la France érige l'énergie nucléaire en grande cause nationale et mondiale et accorde aux surgénérateurs au plutonium proliférant aux quatre coins de la France le statut de distributeur automatique d'une énergie intarissable, technologique et naturelle à la fois, mais terriblement ésotérique, pour ne pas dire abstraite et inaccessible à 50 millions de communs des mortels. Non contente de développer des centrales thermiques nucléaires, la France construit une nouvelle filière énergétique, supérieure en terme écologique et économique à la filière du pétrole, en ce sens qu'elle sera susceptible de s'alimenter en matières premières à partir du retraitement et du recyclage de ses déchets. Un beau rêve à tout prendre, mais aussi l'erreur stratégique de ne pas réfléchir aux évolutions des autres énergies fossiles et enfin l'erreur inhumaine de ne pas même envisager que l'opinion publique puisse mettre en question la sureté du choix de quelques pilotes éclairés.

Aujourd'hui encore, les professionnels du nucléaire sont incrédules et fondent leur communication sur l'idée que ce n'est pas le nucléaire qui est dangereux mais la perception du nucléaire. Les craintes, les rejets, les inquiétudes, les peurs diffuses, les critiques relèveraient toutes de l'irrationnel et de la psychologie humaine. Eux en tant que producteurs d'énergie et de confort, en tant que gestionnaires pragmatiques d'une industrie à part ne se sentent pas responsables des malaises persistants de certaines franges de la population qu'ils assimilent volontiers aux appréhensions primitives des tunnels ferroviaires ou à la pétition signée par Guy de Maupassant contre la construction de la Tour Eiffel, ce qui, bien entendu, ne l'a pas empêché d'aller souvent au restaurant panoramique une fois qu'elle a été construite. C'est cette incapacité à tenir compte de ce que les abonnés ont des milliards de neurones et un seul compteur électrique qui a conduit la communication de l'industrie nucléaire dans l'isolement, puis la rupture vis à vis du public.

La communication nucléaire destinée au public et à ses médias est désespérante, voire désopilante, notamment en période de crises. Pour les porte-paroles qui osent ou sont contraints de monter au créneau, elles relèvent le plus souvent du non-événementiel et la tonalité générale des déclarations ou des communiqués de presse renvoie essentiellement aux questionneurs le reproche fondamental de s'affoler pour pas grand chose, de porter inutilement atteinte à l'ordre public et au bon déroulement de journées déjà bien chargées. Le message est, de plus, handicapé par la multiplication des pôles de responsabilité et des services de presse. Chaque maillon de la filière nucléaire ayant finalement intérêt à reporter sur un autre la responsabilité d'une bavure ou d'une anomalie. Contrairement à l'idée reçue, il n'y a pas un lobby ou une équipe nucléaire mais des clans qui, de l'amont à l'aval du cycle, se renvoient la balle et les patates chaudes. En 1982, la Cogema ferme le terminal ferroviaire de la Saline, à Equeurdreville, près de l'usine de la Hague. 10 ans plus tard, le Groupe des Études Atomiques de la Marine Nationale y décèle des taches de radioactivité. Mais quand en avril 1998, le groupe des Mères en Colère demande à la Cogema des preuves de l'innocuité de ce site urbain, elle tombe comme d'habitude dans le panneau et déclare immédiatement par voie de presse qu'il n'y a à la

Saline aucune radioactivité liée aux activités de l'usine de la Hague. 3 mois plus tard, sur instruction de l'OPRI, des terres contaminées au césium 137 sont excavées de ce site délabré, protégé des incursions des gamins du quartier par des fils de fer troués.

L'information est là, tapie dans les archives, disponible sur des écrans, accrochée à l'échelle d'Ines, éparpillée dans les compte rendus des Commissions Locales d'Information, confinée dans des procès verbaux des Comités d'Hygiène et de Sécurité, fragmentée dans la presse locale, un puzzle gigantesque indivisible mais pourtant divisé dans un cadastre obscur, relevant des domaines publics, privés, maritimes et militaires. 300.000 analyses sont faites en 30 ans dans l'eau, dans l'air, les produits agricoles et de la mer, dans la zone de dispersion des rejets de l'usine de la Hague. Dès 1996, Contrôle, la revue de la DSIN annonce des contaminations de voirie de sites nucléaires et en 1995, la Commission Locale d'Information attachée au centre de stockage de déchets radioactifs de l'Aube est avertie de la contamination ponctuelle du terminal ferroviaire.

Quand la filière nucléaire, face au redéploiement du gaz et à la résistance du pétrole et du charbon, sort insensiblement du nucléaire et affronte des problèmes de gestion des déchets de production et de démantèlement, quand il s'avère que des rejets de process marquent, en auréoles, l'environnement, il est sans doute temps de sortir du conflit entre pro-nucléaire et antinucléaire, de réfléchir collectivement, hors de tout marchandage politique, aux moyens de maîtriser à l'avenir les risques du nucléaire d'aujourd'hui, de rassembler les mémoires du nucléaire pour que les sites qu'il marque de son empreinte soient mieux cernés et traités que les sites pollués ou dégradés par les énergies du charbon, du gaz et du pétrole et d'intégrer le nucléaire de demain dans la diversité des sources d'énergie•

**L'intégrale de Silence :** *"Il est sans doute temps de sortir du conflit entre pro-nucléaire et anti-nucléaire, de réfléchir, hors de tout marchandage politique, aux moyens de maîtriser les risques du nucléaire d'aujourd'hui (...) et d'intégrer le nucléaire de demain dans la diversité des sources d'énergie".*

## THO-RADIA

"La crème Tho-Radia n'est pas un mélange plus ou moins neutre destiné à grossir d'une unité la liste innombrable des soi-disant crèmes de beauté, c'est l'utilisation méthodique d'une découverte sans précédent. Sa création a déclenché une véritable révolution dans le domaine des soins de beauté et clos des siècles d'empirisme et de déceptions. Elle a ouvert une ère véritablement scientifique. Dans la pulpe de son excipient, parfaitement soluble dans l'eau et qui fixe admirablement la poudre, la crème Tho Radia recèle une dose étudiée de sels de radium et de Thorium, avec toutes leurs propriétés préventives et curatives.
La crème Tho-Radia est garantie radioactive, antiseptique, cicatrisante, régénératrice par sa formule enregistrée au laboratoire national de contrôle des médicaments, formule due aux recherches du Docteur Alfred Curie, et que voici:
Thorium chlorure :
0,50 gr
Radium bromure :
0,25 microgramme
Excipient. Q.S.P. :
100 gr"

"Soumises à la radioactivité sous la forme atténuée des produits Tho-Radia, les cellules dermiques paraissent électrisées; leur activité propre reprend son rythme; elles s'acquittent de leur tâche respective avec une sorte d'émulation; des vaisseaux sanguins recouvrent leur élasticité; les petits laboratoires des glandes rivalisent d'entrain; les échanges respiratoires s'accélèrent; les tissus se dégourdissent de leur atonie et de leur nonchalance; ils se purifient des cellules mortes et favorisent la pullulation de nouvelles cellules. Les bouffissures de la peau fondent comme par enchantement, les sillons se comblent, les joues recouvrent leur fermeté , les rides de défripent comme sous la pression d'un invisible fer à repasser, et l'on voit s'épanouir sur la visage les fraîches couleurs de la jeunesse".

"Si l'on rencontre encore des femmes qui ne craignent pas d'exposer à la réprobation des gens de goût une face couperosée, des traits flétris, une peau luisante ou livide, ou même une fraîcheur de visage insuffisante, elles ne doivent plus s'en prendre qu'à elles-mêmes. La science a créé Tho-Radia pour les embellir. A elles d'en profiter. Reste laide qui veut!"•

*Extraits du "Dictionnaire médical et pratique des soins de beauté", Tho-Radia, 1935.*

147, avenue Victor Hugo Paris 16e.
Aujourd'hui, l'immeuble est occupé par l'Institut Supérieur de Gestion.

# LES DESSOUS DES SOUS

**Des objets radioactifs se présentent souvent à l'entrée des chantiers de récupération de métaux ferreux et non ferreux: des rotatives de presse où la source radioactive a été oubliée, des monstres d'acier inoxydable ou d'aluminium dépecés au Maroc, en Tunisie, ou en Hollande dans des usines d'engrais phosphatés. Quand il y en a, quand ils sont en état de marche, les portiques de détection font retentir les alarmes stridentes et routinières. En Russie, chez Ecomet, le site est dédié à la fusion des métaux radioactifs.**

Alerte! Que faire? Interdire tout accès autour du véhicule suspect, un camion de 38 tonnes ou un pick-up de récupérateur occasionnel. L'isoler si possible dans une aire peu fréquentée et matérialiser le danger. Empêcher le chargeur connu ou inconnu de repartir et d'aller tenter le coup ailleurs. Faire intervenir les services compétents. Qui, où, quand ? "Je l'ai fais une fois, je ne ferai plus. Toute la zone était bouclée, on aurait dit Tchernobyl, et on a le risque de devenir le détenteur provisoire du chargement contaminé. En fait, quand ça arrive, on ne sait pas trop quoi faire". Si les récupérateurs de Goiana au Brésil avaient su, ils n'auraient pas éventré ce conteneur blindé dans les décombres d'une clinique spécialisée dans le traitement des cancers. S'ils avaient su, ils n'auraient pas semé sur le chemin et éparpillé jusque sous leur toit quelques poignées mortelles (5 morts) de poudre bleue brillant dans le noir: le césium 137 d'une source radioactive à usage médical importée d'Italie en 1971. Et il n'y aurait pas à 30 km de Goiana un stockage provisoire et précaire de 800 tonnes de déchets nucléaires. S'ils avaient su, les habitants de 5.000 appartements sur l'île de Taiwan auraient déménagé plus tôt car les fers à béton émettent une radioactivité anormale. S'il avait su, le chauffeur d'un semi-remorque hollandais intercepté à l'entrée de l'usine Affimet à Compiègne alors qu'il livrait plusieurs tonnes de déchets métalliques aurait depuis longtemps changé de camion. Sa cargaison ne présentait pas d'anomalie mais le châssis de la remorque présentait un taux de radioactivité 40 fois supérieur aux normes admises en Europe.

En Russie, chez Ecomet, dans l'enceinte du complexe nucléaire Radon, on sait quoi faire des métaux radioactifs. On est là pour ça; Ecomet est implanté à proximité des 4 réacteurs RBMK de Sosnovy Bor, du même type qu'à Tchernobyl. La version française de "Problèmes actuels des sciences et techniques nucléaires en URSS" (Cea 1978) nous rassure: "Des mesures ont donc été prises pour assurer le refroidissement du coeur en cas d'accident et éviter la destruction des éléments combustibles ainsi que le rejet des produits de fission dans les locaux de la centrale et le milieu environnant. L'implantation des centrales nucléaires près des grandes villes n'entraîne pratiquement aucun danger pour la population environnante". En mai 1999, les employés de Sosnovy Bor sont en grève pour réclamer les salaires qui n'ont pas été payés depuis le mois de mars.

Sous le haut patronage du Président Eltsine et en coopération avec Minatom, organe officiel des affaires nucléaires russes depuis plus de 40 ans, Ecomet met en oeuvre le programme "Radio Active Metal Waste Reprocessing and Utilization". La tâche est rude. Depuis les sous-marins aux brise-glaces nucléaires, des centrales aux complexes d'enrichissement et de retraitement, il y aurait 600.000 tonnes de métaux irradiés en attente de traitement dans la filière, et la maintenance produirait jusqu'à 20.000 tonnes de déchets métalliques par an. Le programme entend réduire le stock de métaux contaminés, contribuer à l'amélioration de l'environnement radiologique des zones sinistrées, réduire les futurs investissements pour les aires de stockage, et remettre sur le marché les alliages précieux, l'acier inoxydable, et les métaux non ferreux, au moins 30% du gisement total. Après un pilote d'une capacité annuelle de 1.500 tonnes, un deuxième four de 9.000 tonnes est en construction. Les poussières et scories qui recèlent la plus grosse partie de la radioactivité sont traitées par la filière russe comme des déchets de moyenne activité et retournées aux producteurs. Il n'y aurait pas pour le moment d'importation de lots étrangers. Dans ses fours, Ecomet dit pouvoir extraire et piéger sous forme gazeuse la quasi totalité des produits à vie longue de la fission nucléaire dont le plutonium, le césium et le strontium.

En Europe, la prise en compte des intérêts sanitaires du public dans le cadre de la fabrication de l'euro s'est appesantie sur le délicat problème de la présence de nickel qui d'après un sondage réalisé en Suède provoquerait des allergies sur 20% des porteuses de boucles d'oreilles. Un consensus a été trouvé qui impose le nordic gold, un alliage finlandais à base de cuivre, d'aluminium, de zinc et d'étain; une très belle opportunité pour la Russie et Ecomet situé à une centaine de kilomètres de la Finlande et justement spécialisé dans la production de cuivre et d'autres métaux non-ferreux. Pour capter des devises fortes, Ecomet vend ses lingots sur le marché international. Les utilisations sont alors inconnues. En Russie, l'institut monétaire de Leningrad a frappé plusieurs millions de pièces avec les métaux d'Ecomet. Les gestionnaires du site en font un argument de prestige.

**Est-ce que toutes les précautions ont été prises par l'Union Européenne pour éviter l'intrusion dans sa monnaie de métaux dont la radioactivité résiduelle est susceptible de nuire à la santé publique? Chez Tréfimétaux dans l'Oise où l'on fabrique des rondelles d'euros en nordic gold, il n'y a pas de portique de détection de la radioactivité. A la fonderie de Pessac près de Bordeaux où les euros sont frappés, il n'y en a pas non plus et la direction n'a jamais été sensibilisée aux risques du recyclage de métaux radioactifs. Le directeur de la Monnaie de Paris souligne pourtant en faisant référence aux porteuses suédoises de boucles d'oreilles que "depuis l'affaire de la vache folle, l'Union Européenne est très prudente en matière de santé publique". Mais les risques d'exposition du public à des pièces anormalement radioactives ne sont pas pris en compte ni en Russie, ni dans l'Union Européenne. La pathologie est connue depuis le début du siècle: dermites, lésions internes, externes, cancers•**

Flèche n°27

# LE GAZ SURNATUREL

**Air liquide, Vivendi, la Lyonnaise des Eaux, Gaz de France préparent depuis plusieurs années la sortie du nucléaire. Les écologistes sortent aussi en vrac de leur sac les fermes éoliennes dans la mer côtière, les usines marémotrices, le "petit" hydraulique et même une filière bois "grâce à une gestion harmonieuse des forêts". Toute énergie n'est pas exempte de reproches ou de dangers du simple fait qu'elle n'est pas nucléaire et l'énergie nucléaire ne doit pas être la seule a subir la vigilance des citoyens. Or Gaz de France, "le petit frère d'EDF" a certes de qui tenir mais à voir comment le gaz passe, on est fondé à se demander si GDF n'injecte pas un somnifère dans ses stations de comptage et d'odorisation.**

Dès 1993, l'Union Française des Industries Pétrolières et les producteurs de gaz européens étaient montés au créneau pour que les pipelines -autrement dit les canalisations transportant des fluides liquides ou gazeux- ne soient pas inclus dans la liste des installations ou établissements soumis à la Directive Seveso II parue au Journal Officiel des communautés européennes du 14 janvier 1997. Relative à la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses, elle inclut dans son champ d'application -et c'est un grand progrès- les établissements pyrotechniques, des unités chimiques au sein des installations nucléaires et des établissements de traitement des déchets sauf les décharges. Les pipelines en sont exclus, c'est naturel. Mais Seveso II considère cependant que le transport des substances dangereuses par pipeline présente également des risques d'accident majeur. "La Commission devrait, après avoir procédé à la collecte et à l'évaluation des informations relatives aux mécanismes institués dans la communauté aux fins de réglementer ces activités (...), élaborer une communication dans laquelle elle exposera les arguments plaidant en faveur de l'adoption, le cas échéant, de mesures dans ce domaine, ainsi que l'instrument le plus approprié à cette fin". La directive inclut un considérant analogue pour les activités liées au transport, aux gares de triage, aux docks et aux quais.

C'est pourtant en catimini que l'opérateur norvégien Statoil et Gaz de France ont fait atterrir la liaison sous-marine Norfra sur le domaine du port autonome de Dunkerque, dans un corridor de servitudes industrielles séparant 3 usines assujetties à la directive Seveso. Norfra aura une capacité annuelle de 14 milliards de m3 " qu'il serait possible de porter à 18 milliards de m3 en ajoutant par exemple une plate-forme de recompression intermédiaire en mer".

Entre Total, la Compagnie Pétrochimique du Nord (Copenor) et Stocknord qui gère les produits finis de Copenor, Norfra s'engage à 1 mètre sous terre, croisant, recroisant et frôlant des canalisations de produits inflammables et explosifs. En surface, la circulation ferroviaire est intense, "le stationnement des wagons de butane et de propane n'excède pas quelques heures". En hauteur, une ligne haute tension est située en moyenne à 70 mètres de Norfra. "Si l'accident de référence survient, la dégradation de la ligne, est à envisager conduisant à l'interruption durable de l'alimentation électrique de ces sites industriels". Des groupes électrogènes seraient disponibles au moins chez Copenor. La salle de contrôle de Stocknord, est située à 100 mètres de Norfra. "En l'absence de donnée précise sur la tenue de ce bâtiment, et au regard de son importance, il conviendra d'adopter des mesures de protection visant à limiter l'occurrence d'un accident sur Norfra dans le secteur". Plus haut encore, la torchère de Copenor qui envoie dans le ciel sa longue flamme et son panache de suie culmine à 106 mètres, le pied de la cheminée est à 200 m de Norfra. Là encore il n'y a pas de souci superflu à se faire, puisque dans l'hypothèse de l'accident de référence, la hauteur maximale du panache de gaz "inflammable mais non toxique" atteindrait 65 mètres de haut, avec une extension maximale de 45 mètres.

Tout est à l'avenant dans l'étude de sécurité réalisée par les experts de Gaz de France et de Statoil, des experts indépendants de toute pression extérieure. L'accident de référence? Quel est-il, vous demandez vous?: "un trou de 70mm correspondant aux dimensions habituelles d'une dent d'engin de travaux public" Une dent ça va, deux dents bonjour les dégâts. Aucune campagne systématique d'information n'a été lancée à ce jour dans les sites industriels riverains. Pas plus que dans la commune voisine de Mardyck. Mais le plus extraordinaire, c'est qu'entre le point d'atterrage -route des dunes au milieu des éoliennes et à vue des 6 réacteurs nucléaires de Gravelines- et la station de comptage et d'odorisation de GDF, le tuyau Norfra est un vide juridique parmi les risques majeurs. Il ne relève pas de la réglementation française spécifique au transport du gaz naturel par canalisation, ni du code minier, ni de la réglementation des hydrocarbures.

"Les réglementations administratives et techniques n'étant pas adaptées à ce type de situation, l'administration française et les opérateurs concernés (Gaz de France et Statoil) ont développé les outils juridiques permettant l'implantation de cette canalisation sur le territoire national".

Le problème est spécialement difficile pour la section terrestre de Norfra en amont de la station de réception de Gaz de France. Sur plus de 3 km, le gaz inodore restera sous la responsabilité de l'opérateur norvégien. En cas d'accident, les procédures de sauvegarde seront déclenchées depuis la Norvège ou depuis le centre de secours de Statoil à Zeebrugge. La Norvège n'est pas concernée par la directive européenne de Seveso et l'articulation entre Norfra et les établissements industriels sur zone n'est pas juridiquement obligatoire. Aussi est-il prévu un traité entre la république française et le royaume de Norvège auquel sera annexé un code technique. Norfra et la station de réception de Gaz de France ont été inaugurés le 9 octobre 1998 et ce traité n'est toujours pas ratifié•

Flèche n° 29

LA FLÈCHE

**Directeur de la publication :** Jacky Bonnemains
**Rédaction, documentations, investigations :**
René Hamel, Jacky Bonnemains, Jean-Pierre Edin, Charlotte Nithart, Hubert Hovasse.
**Manchette :** Maria Arnold et Anne Gallet
**Illustrations :**
Bruno Congar (couverture et page 5), Rodrigo Cabrera Piña (pages 6, 13 et 15), "Dictionnaire des soins de beauté" Tho-Radia - René Jacquet 1935 (page 9).
**Photo :** Jean-Pierre Edin
**Maquette et impression :** Imprimerie Oudeville
34, rue Le Brun 75013 Paris
Tirage 4000 exemplaires
Imprimé sur papier recyclé

Après la disparition d'Anne-Marie Calza, collaboratrice de Robin des Bois de 1991 à 1998, toute l'équipe de Robin des Bois, en particulier Jacky Bonnemains, Bruno Congar, Charlotte Nithart, Hubert Hovasse, Claire Kennedy, Laurent Delgal et, Jean-Pierre Edin, tient à lui exprimer sa reconnaissance. Nous exprimons à son mari, sa fille et ses soeurs le témoignage de notre affection.

# POUDRES ET EXPLOSIFS

**A la Société Nationale des Poudres et Explosifs le culte du secret, c'est naturel. Surtout quand on relâche de façon continue dans l'eau, dans l'air et dans les sols une batterie complète de métaux lourds, d'hydrocarbures, de composés du chlore et du fluor, d'oxydes de soufre et d'azote, d'acide sulfurique, de phénols, et plus d'une vingtaine de substances classées très toxiques ou toxiques. Les explosions alertent la presse, les fuites, elles, sont soigneusement dissimulées.**

L'usine SNPE à Sorgues, dans le Vaucluse, mériterait d'être reconvertie en Centre National d'Études sur les Pratiques et Tolérances Polluantes de l'industrie chimique. Ce monstre de 200 ha, installé depuis 1915 au confluent de l'Ouvèze et du Rhône, a plusieurs fois changé de nom mais jamais d'affectation. Dans la région tout le monde l'appelle "la Poudrerie", ce qui résume bien son potentiel explosif mais dissimule sa charge toxique. L'époque du salpêtre et du fulmicoton est révolue. A la pointe du progrès, la SNPE manipule et combine près de 170 "produits dangereux ou insalubres", selon le dernier arrêté préfectoral du 7/8/1997 "modifiant les conditions d'exploitation et autorisant de nouvelles activités". Le catalogue d'explosifs cités dans ce document comprend la tolite, la pentrite, l'hexogène (T), l'octogène, de plus mystérieux AcNT, PAG, TATB, ANT, HNS ou TNR, et différents "composites" ou "compositions" classés "strictement confidentiel". La Poudrerie de Sorgues est autorisée à stocker sur place plus de 500 tonnes de charge maximale en équivalent-TNT. Spécialisée dans la chimie de nitration, la SNPE s'est diversifiée dans la synthèse de carburants pour fusées, missiles, et de molécules à usage civil, une branche qui représente à l'heure actuelle 80% de l'activité. Des bases et des intermédiaires pour les industries pharmaceutique ( antibiotiques, anxiolytiques...), phytosanitaire ( pesticides ) et cosmétique (vernis à ongles, rouges à lèvres...) sont produits, et même des propulseurs de gaz pour airbags, mais la juxtaposition d'activités militaires contribue à envelopper le tout sous une pesante opacité.

L'usine de Sorgues est entourée d'une décharge de matériaux au nord, d'un site de recyclage de papiers et d'une unité de fabrication de filtres alimentaires au sud, bordée par le Rhône à l'ouest et par la nationale 7 à l'est. L'Ouvèze traverse le site d'est en ouest. Vue de l'extérieur, la Poudrerie porte mal son âge. Derrière une clôture et des barbelés vetustes sur certaines portions reculées, on aperçoit des ruines de bâtiments, des cuves vides de produits chimiques mises au rebut, des zones recouvertes d'une broussaille envahissante. Un ruisseau ayant le malheur de longer la SNPE et la décharge disparaît dans l'usine dans une buse antique grande ouverte commandée par un seuil rouillé et bloqué. Pour capter les effluents liquides plusieurs dizaines de km de fossés datant d'avant-guerre sont utilisés. Certaines sections fuyardes sont à l'origine de lagunes souterraines de produits toxiques, et de la pollution de la nappe phréatique alluviale. La SNPE s'était bien gardée d'avertir les services officiels, les riverains industriels ou la ville de Sorgues de cette pollution lourde de la nappe par des phénols. C'est le Syndicat Intercommunal Rhône-Ventoux, producteur d'eau potable, qui a détecté le problème. L'eau captée contenait jusqu'à 50 microgrammes de phénol par litre. La norme de potabilité est inférieure à 1/10e de microgramme/l. Même pour les industriels riverains la nappe est inutilisable. La présence de dinoterbe et de dinozebe, deux pesticides produits sur place, a été également révélée.

En 1998, la DRIRE a imposé à l'exploitant la suppression des lagunes, le pompage des effluents contenus dans la nappe, le remplacement des fossés collecteurs par des canalisations, mais autour de la Poudrerie la confiance ne règne toujours pas. Toute puissante localement, la SNPE est considérée comme "hautaine", "se voyant sur un piédestal" par ses voisins directs. Aucune structure de concertation avec les riverains ou la municipalité n'existe, aucune communication n'est engagée, même en cas de fuite. En octobre 1990, de l'isopropanol est relâché accidentellement dans l'air. Pas une seule sirène ne retentit. Un nuage blanc de 3 à 4 m de haut sort de l'usine, au raz du sol. Deux ouvriers d'une usine proche s'effondrent en plein air, aveuglés et victimes de vomissements. Ils passent une nuit d'angoisse à l'hôpital, mais la SNPE ne daignera pas s'enquérir de leurs nouvelles, ni même prendre contact avec leur direction. En décembre 1998, des odeurs d'amande amère, caractéristiques des effluents cyanurés, ont été remarquées par plusieurs témoins pendant une semaine. D'habitude on sent plutôt les solvants et des vapeurs acides. Rien n'a été révélé sur l'origine et l'impact éventuel de cette nouvelle pestilence. A la SNPE, malgré les arrêtés préfectoraux on continue à dégazer en toute discrétion. A Sorgues et près de la Poudrerie, on continue à s'accoutumer au pire•

# LA FIDÈLE

**Le 30 avril 1997, *La Fidèle*, navire de la Marine Nationale explose et sombre près de Cherbourg. Le bilan du naufrage est de 5 morts et de 17 blessés. Selon les informations recueillies par Robin des Bois, les grenades sous-marines que *La Fidèle* et son équipage étaient en train de détruire étaient particulièrement défectueuses, et même très dangereuses à manipuler. Elles provenaient du site pyrotechnique du Crotoy en baie de Somme ouvert depuis 1948. La fermeture définitive du site du Crotoy a été ordonnée fin 1996, après que des explosions en chaîne aient détruit tous les bâtiments et "perturbé" l'ensemble des munitions en attente de destruction. *La Fidèle* a été prise dans l'engrenage.**

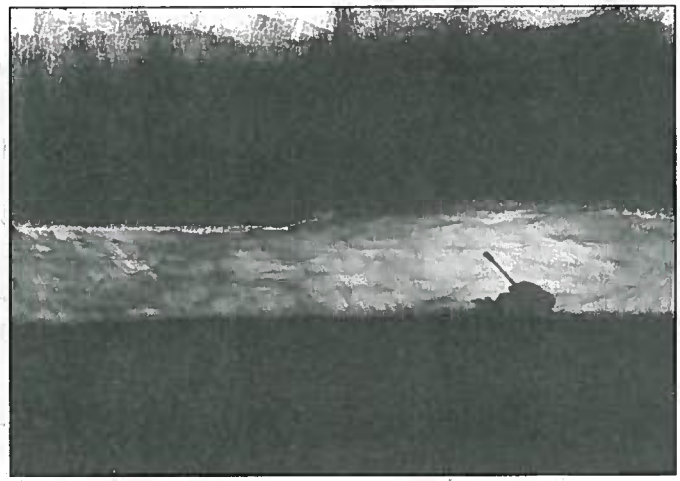

**1995** - Au Crotoy, les destructions reprennent comme chaque année en hiver. La mort d'un phoque à proximité de la zone de tir ravive le conflit. La baie de Somme abrite la principale colonie française de phoques veaux-marins *(Phoca vitulina)*. Leur destruction intentionnelle est interdite par la réglementation nationale, la destruction de leur habitat par la convention européenne relative à la conservation de la vie sauvage et des milieux naturels, dite convention de Berne.

**1996** - La reprise des tirs se fait en hiver. Redoutant que ses missions d'éloignement des phoques à partir d'un canot pneumatique - quand le temps le permet - soient mises en avant par les autorités pour rassurer le public et les pays membres de la convention de Berne, l'association de protection de l'environnement Picardie Nature laisse désormais les démineurs seuls avec les phoques. Le 13 novembre, les tirs sont annulés au dernier moment à cause de la présence de 5 phoques. Les munitions doivent être ramenées au dépôt.
Le dépôt de munitions du Crotoy est soufflé en décembre par des explosions. Les bâtiments sont éventrés, deux démineurs sont blessés, 70 familles sont évacuées par crainte des émanations chimiques. Le périmètre de sécurité est établi dans un rayon de 2 km à terre. Dans la continuité une zone de 3 milles est interdite à la navigation. Selon la préfecture de la Somme, le report de la destruction de quelques palettes de munitions serait à la source de l'explosion. Les engins de guerre ont subi une immersion, en vue de leur "pétardage". Ils ont ensuite été ramenés à terre. Ce traitement peu orthodoxe les auraient rendus "sensibles". "L'importante fumée d'abord imputée à la combustion du phosphore n'aurait pas été formée de substances chimiques dangereuses" note le Courrier Picard. Le 20 décembre, deux jours après l'explosion, il s'avère que 75% des munitions n'ont pas été détruites.

**1997** - Fin février. Il a fallu deux mois à 9 démineurs pour rassembler, conditionner les munitions classiques (35t) et les munitions chimiques (55t) et organiser leur évacuation vers des enceintes militaires dans l'Aisne et dans l'Ouest de la France. Toutes ces munitions ont gardé leur intégrité mais selon les observateurs, il ne fait aucun doute qu'elles ont été exposées à l'effet de souffle, aux flux thermiques et aux projections de débris. Environ 15 t de munitions ont été propulsées, sans exploser, jusqu'à 500 mètres du lieu du sinistre. Chacune d'entre elles est détectée, identifiée, observée, manipulée et transportée à pied sur un terrain accidenté jusqu'à une fosse de regroupement. Courant mars, elles sont ensuite détruites, lot par lot, jour après jour, avant la saison touristique. Le Crotoy respire, la préfecture aussi: il n'y aura plus de campagne de destruction de munitions dans la baie de Somme et l'accident de décembre n'est plus qu'un mauvais souvenir.
Nul ne se soucie trop des munitions épargnées par l'explosion et exportées. Du reste, on ne doute pas que le ministère de l'intérieur et le ministère de la défense puissent prendre leur responsabilité. Le problème est posé depuis une vingtaine d'années.

**Mais le centre pyrotechnique du Crotoy ne pratiquait pas seulement le destruction d'obus et de bombes de la première et de la deuxième guerre mondiale. Il effectuait aussi des campagnes de destruction de munitions périmées ou déclassées. Un lot de grenades CNC (Contre Nageur de Combat) de fabrication espagnole faisait partie de son stock. A partir de janvier 1997, elles ont été transportées par camions au port militaire de Cherbourg via le site pyrotechnique du Nardouet. Commencées en février, les cinq premières campagnes de destruction en mer se sont déroulées sans incident connu, la sixième s'est terminée par le traumatisme de toute une région. 2 ans après, l'enquête de l'inspection des Poudres et Explosifs du ministère de la défense en arrive à la conclusion que "ce drame n'est pas dû à l'erreur humaine. C'est maintenant une certitude!".**
**Pourtant à Paris, quelqu'un a commis l'erreur d'ordonner à la préfecture maritime de Cherbourg de détruire à partir d'un bateau isolé et servi par 22 hommes, des armes instables, au système de mise à feu sensible à la pression hydraulique ou atmosphérique, rescapées d'explosions en cascades sur un terrain de 4000 m2, et sans doute pour certaines d'entre elles d'une immersion en baie de Somme•**

Flèche n° 29

**Dans un communiqué diffusé le 1er mai 1997, Robin des Bois réagissait :**

**"Le naufrage de *La Fidèle*, dans la fosse du Cap Lévi mentionnée comme dépôt sous-marin de munitions explosives sur les cartes nautiques, illustre les dangers croissants du stockage, du démantèlement et de l'élimination des vestiges de guerre ou des munitions périmées. [...] L'association Robin des Bois demande au ministère de la défense de mettre au point, de coordonner, de financer avec des budgets spécifiques les plans de gestion des déchets militaires. [...] La neutralisation et le stockage des armes hors-d'usage devrait constituer un programme de recherche prioritaire pour la Commission Européenne".**

# LE TERRIER DU MONT-BLANC

**Déjà les tunnels routiers ont eu leurs Titanic, des accidents provoqués ou aggravés par le problème des matières dangereuses. Le premier en 1949 à Holland aux USA, 66 intoxications graves, et le dernier en 1996 à Palerme en Italie où dans le tunnel d'Isola Femmine un camion chargé de gaz liquéfié, un poids lourd, un bus et 18 véhicules légers sont entrés en collision, 10 blessés, 5 morts.**
**Le moment venu, il s'agira de décontaminer le tunnel du Mont-Blanc et pas seulement de le retaper. Sans attendre, il est nécessaire d'entreprendre un suivi sanitaire des pompiers et une évaluation des pollutions dans la vallée où pendant plusieurs jours une conduite d'évacuation a déversé de l'air et des fumées viciés. Maritimes, ferroviaires, routiers et même aériens, les accidents de transport génèrent des sites pollués.**

Les autorités, elles, jusqu'au plus haut niveau n'ont qu'un mot à la bouche : "Faire routage". Le ferroutage est un transport combiné. Les camions voyagent sur des wagons, une alternative d'autant moins plausible au transport routier que les lignes ferroviaires européennes sont saturées par les trafics voyageurs et marchandises existants. A Chamonix, même le Président de la République évoque le "ferroutage" comme si, au plus au haut niveau, l'emploi de la coquille vide allait accélérer le percement du tunnel ferroviaire Lyon-Turin. Au mieux, il ne sera pas disponible avant 2030 et il ne servirait à rien si le réseau ferré franco-italien n'était pas simultanément doublé. A ce niveau de réflexion et d'incantation sur le "ferroutage", les élus politiques ne peuvent mettre les mains dans le cambouis et sont réticents à réfléchir à ce qu'il est possible de faire ici et maintenant pour réduire et maîtriser les risques d'accidents dans les tunnels routiers. La mission sur le transport des matières dangereuses, placée sous la tutelle du ministère de l'Equipement, est moribonde. Depuis 1996, elle n'a plus les moyens de publier les statistiques annuelles sur les accidents de poids lourds transportant des matières dangereuses.

**1984-** 50 fûts de cyanure de sodium tombent sur l'asphalte à l'entrée du tunnel de Fourvière à Lyon. Au contact de quelques gouttes d'eau ce cyanure se transforme en gaz toxique mortel. Le chauffeur a emprunté le tunnel de Fourvière pour prendre un raccourci. Rien sur l'ensemble routier ne signalait la présence de matières dangereuses. Les pouvoirs publics s'indignent. Ils préconisent le transport de matières dangereuses par train.

**1989** - Sur l'autoroute A1, le chauffeur s'endort à l'entrée d'un viaduc. Dix fûts de cyanure de potassium roulent sur la chaussée. Dans la nuit, les véhicules qui suivent réussissent à les éviter. Il fait nuit et sec. Le scénario catastrophe est évité de justesse. Non seulement le chauffeur s'est endormi mais il avait le bras gauche dans le plâtre. L'accident relance le débat rail/route.

**1990** - Une bombe roulante d'acrylate d'éthyle tombe sur la voie ferrée Metz-Bâle. La nappe phréatique située à 1m50 de profondeur est polluée.

**1991** - L'xième carambolage dans le brouillard sur l'A1 implique des cargaisons radioactives et chimiques. "L'augmentation constante du trafic poids lourds justifie plus que jamais le rééquilibrage des flux vers le ferroviaire et le fluvial" déclarent en choeur les ministères des transports et de l'environnement.

**1992** - C'est le grand frisson. A Marseille, un camion s'engage sous une passerelle trop basse. Du container de la compagnie Delmas tombent 8 missiles Matra sol-sol. Les déclarations officielles sur le transport des matières dangereuses se multiplient, tous azimuts. Des mesures sont prises, comme le retrait de la circulation de 5 000 citernes non conformes. Elles seront en partie revendues en Afrique, en Thaïlande et en Birmanie.

**1993** - "Le camion fou" dévale, écrase et cogne. 10 morts aux Eparres, dans l'Isère. Le ministre de l'équipement, le secrétaire d'état aux transport, les anciens ministres de l'environnement, les Verts s'indignent, dénoncent et vitupèrent. Les plus hautes autorités de l'état expriment leur émotion. Mme Royal réclame la montée en puissance du ferroutage.

**1997** - Mme Voynet examine en juillet un rapport alarmant sur l'expansion démesurée du trafic de poids lourds dans les Alpes. Le "Monde" relève que dans le tunnel sous le Mont-Blanc en 1965 sont passés 5 300 camions et qu'en 1996 il a été franchi par 730 000 poids lourds. Mme Voynet associée au Ministre des Transports évoque encore le ferroutage.

**1999** - Le 24 mars, le tunnel du Mont-Blanc que les connaisseurs appellent déjà le "terrier", la "taupinière" ou encore le "four à pizza" est le théâtre d'une tragédie franco-italienne. Plus de deux mois après l'accident, les causes de la propagation fulgurante des fumées, de la chaleur, et des gaz de combustion ne sont toujours pas expliquées. Le rapport d'étape précise que le camion initiateur de l'incendie transportait "en principe" de la farine et de la margarine. Personne ne sait ce que les 21 autres poids lourds et la camionnette de messagerie transportaient, ni en principe, ni en réalité•

## Tunnel du Mont Blanc : un point noir

**extraits du communiqué de presse de Robin des Bois du 29 mars 1999**

**... Robin des Bois demande auprès des autorités françaises et italiennes l'inventaire des matières dangereuses (explosives, inflammables, toxiques, corrosives, radioactives, infectieuses) susceptibles d'avoir provoqué ou aggravé les conséquences de l'accident du tunnel du Mont-Blanc.**
**Le transit de certaines matières dangereuses dans le tunnel du Mont-Blanc est autorisé par arrêté préfectoral du 29 décembre 1992 en fonction de leur conditionnement et des quantités.**
**Robin des Bois demande d'autre part que la commission de sécurité franco-espagnole relative au tunnel du Somport y interdise tout transit des matières dangereuses ou combustibles. Monotube et sans galerie de secours, le tunnel du Somport fait 8 km 500 de long et les ambitions des promoteurs sont à terme d'y faire circuler 1000 camions par jour. Ce tunnel de l'avenir a été conçu comme un tunnel de 1950.**
**(...) Il s'agirait par exemple d'intégrer les grands tunnels routiers dans la liste des installations soumises à la directive européenne dite Seveso, relative aux risques d'accidents majeurs.**

# LES ÉRADIQUÉS DE L'OUEST

**Les cas d'encéphalite spongiforme bovine (ESB) sont en recrudescence en France, particulièrement dans l'Ouest. 57 cas de "vaches folles" ont été recensés, 57 troupeaux "éradiqués" depuis 1991 selon la terminologie officielle, dont 18 en 1998. La plupart des animaux atteints sont nés après juin 1994, date de l'interdiction en France d'incorporer des farines animales dans l'alimentation des bovins. Mais elles restent dangereusement autorisées pour l'alimentation des porcs, des volailles et des poissons d'élevage, à l'exception des labels et des produits bios. Les éleveurs dont une vache est touchée par l'ESB sont trop facilement accusés d'avoir mélangé les aliments. Pourtant plusieurs n'élevaient que des bovins, tandis que dans l'Orne et dans la Sarthe la majorité des cas se sont produits chez des paysans ne pratiquant pas le hors-sol. Une contamination dans la filière amont est donc à rechercher.**

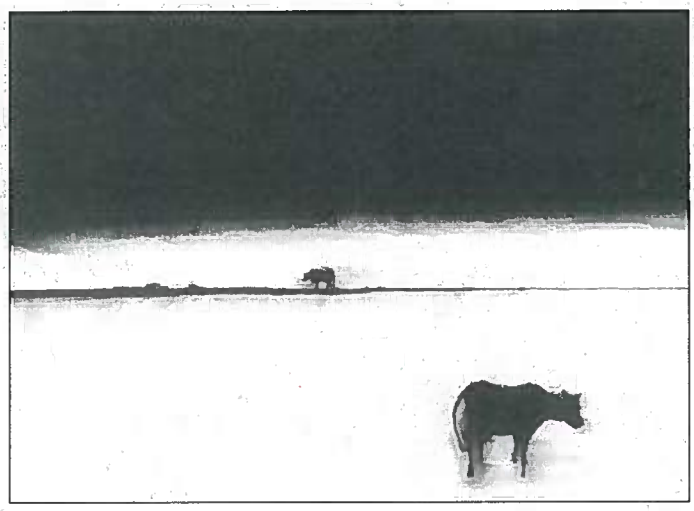

De forts soupçons pèsent sur les fabricants d'alimentations supplétives, particulièrement pendant la phase de livraison. Les camions utilisés comportent plusieurs compartiments distincts destinés à recevoir des aliments différents selon les commandes. Pendant sa tournée un camion peut donc contenir des aliments incluant des farines animales et des aliments dans lesquels elles sont interdites. Le système de déchargement en est le point faible: en fin de livraison il n'est pas purgé, et contient encore 30 à 40 kg d'aliments. A la livraison suivante ils sont déversés en premier. Si l'éleveur conserve l'aliment en vrac sur une dalle, il s'en apercevra trop tard, après distribution complète aux animaux. S'il utilise une cellule de stockage, il risque de ne jamais s'en apercevoir. Ce problème est maintenant connu, et des agriculteurs rencontrés par Robin des Bois témoignent avoir reçu des mélanges d'aliments. L'un d'eux -dont le troupeau avait été éradiqué en décembre 1997-, trouvant le courage de retravailler en janvier 1998, découvrit un gros tas de granulés colorés en donnant un coup de pelle dans des tourteaux de soja. L'éleveur a porté plainte pour "tromperie sur la marchandise", le premier à oser attaquer l'un des trois fabricants d'aliments pour animaux distribués dans l'Ouest. D'autres éleveurs parlent d'aliments pour porcs ou de semoulette pour dindes mélangés aux aliments bovins. Chez un autre, un technicien envoyé par le fournisseur a dissuadé l'agriculteur de faire procéder à une analyse, prétextant un coût élevé, de l'ordre de 6000 F. En fait cette analyse coûte moins de 400 F. Les pratiques de livraison sans purge du système continuent. Pire, le lavage des camions n'est pas toujours assuré entre deux tournées, comme en témoignent des chauffeurs. Les compartiments ayant contenu des aliments pour volailles, pour porcs ou pour poissons ne sont pas forcément nettoyés, et peuvent recevoir ensuite des aliments pour bovins.

Face aux dysfonctionnements et aux négligences des grands groupes de l'alimentation supplétive, le paysan seul n'a que peu de recours, et son isolement est total quand l'un de ses bovins est touché par l'ESB. Alors qu'un éleveur peut très bien abattre une vache qu'il pense contaminée et l'envoyer sans mot dire à l'équarrissage, ceux qui la déclarent au vétérinaire se retrouvent plongés dans le soupçon, la dissimulation et la peur de l'avenir. La bête abattue, son encéphale est prélevé pour être analysé par l'Agence Française de Sécurité des Aliments, à Lyon. Alors que l'angoisse monte chez l'éleveur, les résultats lui sont simplement communiqués au téléphone par la Direction Générale de l'Alimentation. Lorsqu'un arrêté d'éradication du troupeau est émis par la préfecture, les documents d'accompagnement des bovins sont retirés à l'éleveur, et un mécanisme administratif glacial se met en route. Afin de ne pas relancer la "crise de la vache folle", une confidentialité très stricte est appliquée par les services officiels. L'éleveur et sa famille se voient demander de quitter l'exploitation, et surtout de n'en parler à personne. Aucune aide psychologique n'est prévue, pourtant demandée par des victimes. Nous avons ainsi rencontré un couple d'agriculteurs et leurs enfants qui furent obligés de cacher à leur famille ce terrifiant secret: entre Noël et le 1er janvier leurs 180 bêtes seraient éradiquées. Les opérations sont souvent effectuées le dimanche, pour plus de "discrétion". Un convoi pénètre dans la ferme, composé des autorités préfectorales, des services vétérinaires, des camions d'une société de transport d'animaux et des forces de gendarmerie. Jusqu'à récemment abattues sur place, dans la cour de la ferme, les bêtes sont maintenant emmenées vivantes au centre d'équarrissage, où elles sont empoisonnées par une injection de strychnine.

Dans ce dernier maillon de la filière, des pratiques confuses peuvent aussi contribuer à une dissémination de l'ESB. La ligne d'équarrissage des animaux malades est distincte de celle utilisée pour les déchets et abats réputés sains. Mais outre le fait que de nombreux ouvriers attrapent des furonculoses -une maladie bovine transmissible à l'homme-, preuve que les agents infectieux ne sont pas neutralisés, une incohérence à l'intérieur du process peut avoir de graves conséquences sanitaires. Le nettoyage des lignes d'équarrissage doit s'effectuer à l'aide de désinfectants, ou "agents biocides", mais ces produits détruisent les bactéries utiles aux stations d'épuration. Le mauvais exemple d'un centre d'équarrissage dans l'Orne nous a été exposé: les installations sont lavées à l'eau, sans désinfectant. Selon l'entreprise, les bactéries, virus et éventuels prions seront neutralisés par la station d'épuration du site, ou bien dilués dans le ruisseau où aboutissent les rejets... La filière en amont et en aval des éleveurs est décidément mal contrôlée. Les cuirs de vaches malades ou suspectées d'être malades sont toujours utilisés dans la fabrication de sacs ou de descentes de lit•

# DE L'ARSENIC A PRIX D'OR

**Lorsque l'Établissement Public d'Aménagement de la Loire et de ses Affluents ( EPALA ) a lancé ses projets de barrages sur le bassin de la Loire, l'opposition de SOS-Loire Vivante et de Robin des Bois est parvenue à éviter l'édification de Serre-de-la-Fare qui aurait fait disparaître les gorges de la Loire. Contre le barrage de Chambonchard sur le Cher, une alternative est alors proposée : le rehaussement du barrage de Rochebut. D'abord validée par les aménageurs, la proposition est peu après refusée, sans explications. La raison est maintenant connue: dans la Creuse un tas de déchets miniers empoisonne la Tardes, petit affluent du Cher. Le rehaussement de Rochebut noierait le site, libérerait tous les polluants, et empoisonnerait la retenue destinée à alimenter en eau potable et d'irrigation les habitants et les agriculteurs de la région de Montluçon.**

La mine d'or du Châtelet, à la Budelière, a connu une intense activité de 1905 à 1955. Les procédés d'extraction utilisés étaient sommaires, et selon l'ancien maire, chef de four pendant 12 ans à la mine, les conditions de travail ont provoqué de nombreuses silicoses. 550.000 tonnes de suies et de boues arséniées mélangées de silicates, d'alumine, d'oxyde de fer, de soufre et de traces de cyanure sont répandues autour des fours ou des bassins de décantation, et entassées au bord de la rivière. Quand le filon s'est épuisé, rien n'a été entrepris pour mettre en sécurité les déchets. Après la mise en redressement judiciaire de la "Société Minière et Métallurgique du Châtelet" la mine tombe dans l'oubli, et la préfecture de la Creuse dans un profond sommeil. Elle se réveille en 1992 dans un scandale local : un journaliste a visité la mine et découvert dans un laboratoire un bocal de 80 g de cyanure, à portée de toutes les mains. La DRIRE récupère une quarantaine de bidons d'arsenic démantibulés et les transfère dans des fûts étanches, mais les stocke sur place, mal dissimulés dans un des 25 bâtiments en ruine. Pour la presse régionale néanmoins, le laboratoire a été "nettoyé".
En novembre 1998, nouvelle alerte: deux vaches meurent après avoir passé une journée sur le terrain. L'autopsie confirme l'empoisonnement à l'arsenic. La préfecture décide de clôturer le site, un budget est débloqué, mais les travaux n'ont pas commencé.

Une visite en mars 1999 confirme que des dizaines de fûts éventrés jonchent toujours le sol. Dans un laboratoire des centaines de fioles de produits chimiques et d'échantillons miniers sont empilés au milieu des archives effondrées. Des ravines sur les massifs de stériles sont visibles, conduisant depuis des dizaines d'années l'eau polluée vers la Tardes, au pied des pentes raides de la mine. Un écoulement le long des stériles atteint 2 mg/l d'arsenic. Des études effectuées sur d'autres sites aurifères dans le Limousin ont montré des variations de charge en arsenic de 1 à 50, voire de 1 à 150 lors de réamorçages par la pluie de failles ou de siphons fortement contaminés dans le massif de déchets. En été, quand les niveaux de la Tardes et du Cher sont à l'étiage et que des orages surviennent, les concentrations en arsenic dans l'eau sont préoccupantes, mais officiellement rien n'a été remarqué. Deux barrages sur le Cher à moins de 5 km en aval de la mine, Rochebut et le Prat, servent de "tampon" - selon le Bureau Départemental de la Qualité des Eaux- avant la prise d'eau potable alimentant Montluçon. En sortie de Rochebut les chiffres qui nous ont été communiqués font état de concentrations d'arsenic entre 20 et 50 microgrammes par litre, la norme française pour l'eau potable étant au maximum de 50. Une chance que ces relevés atteignent la valeur impérative maximum sans la dépasser car 2,5 km en aval, juste après le barrage du Prat, le Syndicat de Production des Eaux du Cher n'analyse pas l'arsenic sur son captage...

Quant aux sédiments accumulés au fond des lacs de retenue de Rochebut et du Prat, leurs analyses existent mais la direction du groupement E.D.F. de Clermont préfère nous renvoyer aux arcanes administratives plutôt que de les évoquer. Sujet sensible: les barrages sont curés tous les dix ans, les sédiments concentrent tous les polluants, et les taux d'arsenic pourraient amener à considérer ces vases comme des déchets industriels, dont l'élimination coûterait cher à E.D.F. Le prochain grand nettoyage se fera dans trois ans. La pratique générale en France jusqu'à présent a été d'utiliser les vases comme remblais ou comme amendements agricoles, sans analyses préalables. Le préfet de Loire-Atlantique nous informait par courrier dès 1995 que des échantillons de sédiments dragués dans la basse Loire atteignaient pour l'arsenic 25 à 50 mg/kg. La mine du Châtelet contribue à cette charge toxique. Lourdement contaminées par l'arsenic, les vases de Rochebut devront être examinées de près avant d'être évacuées vers une filière appropriée.

La "Société Minière et Métallurgique du Châtelet" a été opportunément mise en liquidation en septembre 1998. Le site pollué est depuis orphelin, et sa réhabilitation à la charge de l'État. Les travaux coûteront environ 25 millions de francs. Les experts prévoient l'acheminement des stériles les plus contaminés vers un site d'enfouissement type Stocamine en Alsace, la stabilisation sur place des déchets moins pollués, et la construction d'une digue pour les isoler de la Tardes. Ces solutions partielles entreront en application, au mieux, dans deux ans. La Tardes, le Cher, la Loire, ses barrages et les riverains continueront longtemps à piéger, à transporter et à accumuler l'arsenic•